

# Syndicats & médias : Je t'aime, moi non plus

Laurent D'Altoe ■ Septembre 2020



*« Autrement dit, l'audimat qui est, pour reprendre une expression de Pierre Bourdieu, le dieu caché de l'univers des médias, induit les acteurs du champ médiatique à une conduite mimétique dont les buts ne sont ni l'objectivité, ni l'exactitude, ni la profondeur, mais la recherche du scoop, du sensationnel dans la reproduction de l'identique plutôt que dans la diversification. On comprend donc comment et pourquoi les journaux télévisés ou parlés sont si ressemblants les uns aux autres, à des différences quasi imperceptibles près. »*

Yves Charles Zarka, CITES, 2002/02 (N°10)

## Introduction

« *Grève sauvage dans les dépôts de bus TEC Liège-Verviers à cause du coronavirus: "irresponsable" selon la direction* » ([www.rtb.be](http://www.rtb.be), 13/03/2020).

On est loin, très loin de titres tels que « *Oui à l'arme ultime* » à la Une du quotidien La Wallonie, le 1<sup>er</sup> janvier 1960<sup>1</sup>.

Que s'est-il passé en quelques décennies pour que, en Belgique francophone, le traitement des grèves et mouvements sociaux en général ne soit plus exercé que via le biais de la négativité ?

- *Grèves sauvages*
- *Irresponsables,*
- *Fossoyeurs de l'économie*
- Etc.

Exit donc le regard plutôt bienveillant que certains médias pouvaient porter sur les organisations syndicales, leurs rôles et leurs actions. Aujourd'hui, l'ennemi à abattre, ce sont bien les syndicats.

Le propos de cette analyse sera double : d'une part, montrer l'évolution du discours médiatique par rapport au « fait syndical » et, d'autre part, montrer que l'accentuation répressive de ce discours a connu un sérieux coup d'accélérateur depuis la mise en place du gouvernement Michel 1<sup>er</sup> en 2014.

Notre thèse est que cette équipe politique va implémenter un double mouvement. Tout d'abord, elle s'est attelée à un détricotage progressif et organisé des réglementations fédérales sur le travail (mesures Peeters et De Block), tout en cadenassant le fameux modèle belge de concertation sociale, lui faisant perdre petit à petit son sens.

Mais ce gouvernement a aussi cadenassé la communication et imposé une grille de lecture médiatique visant à décrédibiliser toute velléité de révolte face à la mise en place de cette déstructuration volontaire des conquêtes sociales de ces cinquante dernières années.

---

<sup>1</sup> « L'arme ultime », consiste à abandonner l'entretien de l'outil en industrie (les fours, les hauts fourneaux, etc) ce qui signifie d'énormes dégâts et difficultés techniques en cas de reprise. Notons que cet entretien, en principe, continue à se faire (par conventions) même en période de grève.

## C'était mieux avant...

Rétroacte : nous sommes en 1944, en Belgique ; la guerre se termine à peine que patrons et syndicats présentent un modèle innovant dans une Europe exsangue : mutualisation de moyens financiers (via les cotisations et l'impôt notamment) pour financer de grands services aux citoyens (pensions, soins de santé, chômage, etc.).

« La sécurité sociale est un système d'assurance sociale qui comprend toutes les prestations auxquelles ont droit les assurés et qui ont pour objet de compléter ou remplacer le revenu professionnel du travailleur afin de le préserver des conséquences de certains risques sociaux.

On parle d'assurance sociale parce qu'il s'agit d'un système d'assurances (on cotise pour couvrir les risques que l'on pourrait rencontrer soi-même) mais qui diffère des assurances privées parce qu'il est fondé sur la solidarité.

Quand on souscrit une assurance privée, la prime est fonction de l'importance du risque et la compagnie d'assurance peut refuser de prendre en charge un risque certain (on n'assure pas quelqu'un qui est déjà gravement malade). (...)

Ainsi, ce système réalise une redistribution des revenus au sein de la société: des jeunes vers les vieux, des bien-portants vers les malades, de ceux qui ont du travail vers les chômeurs, des hommes vers les femmes.

On décide librement de prendre une assurance privée. Par contre, la sécurité sociale est obligatoire pour tous les travailleurs. Grâce à la sécurité sociale, le taux de pauvreté en Belgique atteint les 15,5 %. Sans sécurité sociale, ce taux avoisinerait les 43,1 %. »<sup>2</sup>

Voilà donc un système redistributif et solidaire, qui évite aux plus fragiles de sombrer dans la détresse économique et sociale. Que demande le peuple...

Seulement voilà, l'encre de l'accord du fameux pacte social est à peine sèche que plusieurs sphères de pouvoir vont s'attaquer à lui :

- Les nationalistes flamands, pour qui ce système fédéral et unitaire est insupportable.
- Certains milieux patronaux ultra-libéraux pour qui le versement solidaire de cotisations sociales (ils les appellent d'ailleurs « charges sociales ») est une hérésie.
- Les assureurs privés et les banques qui aimeraient (beaucoup) mettre la main sur cette manne afin de la privatiser.

Parallèlement à la mise en place de cette sécurité sociale, se développe après-guerre un système paritaire dit de « concertation sociale ». En gros, patrons et syndicats reconnus vont siéger dans des instances créées à cet effet (CNT, CCE, commissions paritaires, etc). Cette concertation va donc tou-

---

<sup>2</sup> « Brève histoire de la sécurité sociale en Belgique », Brochure CEPAG, septembre 2019, p. 2.

cher tous les niveaux de la vie économique et sociale : Groupe des 10 pour les Accords interprofessionnels (AIP)<sup>3</sup>, Conseil national du Travail (CNT) pour les conventions collectives de travail nationales (CCT), commissions paritaires pour les secteurs (avec les conventions sectorielles, les barèmes, etc) et, last but not least, les conseils d'entreprise (CE) et les comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT).

Ajoutons à cela la multiplication des représentations paritaires dans des organismes économiques et sociaux (ONEm, Forem, Famifed, AViQ, etc).

Cette organisation va cependant, dès les années 70, connaître quelques ratés avec plusieurs AIP qui seront refusés par l'une ou l'autre organisation syndicale. Aujourd'hui, la tendance est d'imposer les lignes principales et de laisser les « miettes » à négocier pour les interlocuteurs sociaux. Un exemple parmi tant d'autres : le gouvernement impose un passage progressif de l'âge général de la pension de 65 à 67 ans, sans concertation, et laisse patrons et syndicats s'étripier sur une hypothétique liste d'exceptions (les fameux « métiers pénibles »).

Bien entendu, Charles Michel ne voyait pas les choses de la même façon : « Les espaces laissés à la concertation sociale sont gigantesques. Le gouvernement est authentiquement social et on n'a de leçon à recevoir de personne. Et certainement pas de l'opposition. On est déterminé à protéger et à consolider le modèle de protection sociale. C'est la création d'emplois qui est la meilleure clef pour garantir durablement la solidarité. »<sup>4</sup>

Il est aussi clair que la dégradation des conditions économiques a joué et joue un rôle à la fois sur cet appauvrissement des relations sociales paritaires et sur l'imposition du dogme de l'austérité.

Nous y reviendrons plus loin.

Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que les grands grèves et mouvements sociaux de ces 40 dernières années n'ont pas été organisés « pour le plaisir » mais en réaction à des options gouvernementales antisociales. Morceaux choisis

### **21 mai 1986**

Le plan d'économies du gouvernement Martens VI conduit à plusieurs actions générales dans la fonction publique au printemps 1986. Après avoir pris connaissance du plan Sainte-Anne élaboré par le ministre du Budget Guy Verhofstadt, une grève générale est organisée le 21 mai. Le 31 mai, 250.000 manifestants défilent à l'initiative de la FGTB.

### **15 novembre 1993**

Prenant prétexte des critères européens en matière de budget, le gouvernement Dehaene décide de bloquer les salaires et de procéder à un saut d'index. Après la première grève générale du 15 novembre 1993, d'autres mouvements sont organisés, mais le gouvernement fait la sourde oreille. Fin décembre, quelques amendements sont adoptés par le Parlement mais les mesures gouvernementales passent très largement.

<sup>3</sup> L'Accord Interprofessionnel est un accord-programme ou un accord-cadre conclu tous les 2 ans par les représentants des interlocuteurs sociaux du secteur privé. Un tel accord est élaboré au sein du « Groupe des 10 ». Des AIP de ce type sont conclus depuis les années 60.

<sup>4</sup> Charles Michel : « La concertation sociale n'est pas morte », in : La Libre Belgique, 17/12/2014.

**28 octobre 2005**

Début octobre 2005, le gouvernement Verhofstadt présente son Pacte des Générations. L'objectif est, notamment, d'allonger les carrières et de réduire l'accès à la prépension. Après une première grève menée par la FGTB le 7 octobre, une autre, en front commun, est organisée le 28 octobre. Mais le Pacte des Générations est finalement adopté en décembre.

**30 janvier 2012**

Une réforme du système de pension dans le secteur public est élaborée par le gouvernement Di Rupo et conduit à une grève le 22 décembre 2011. Le 30 janvier une action générale est organisée.

**15 décembre 2014**

Fin 2014, le nouveau gouvernement Michel fait face à une grève nationale. Les dirigeants syndicaux perçoivent la menace pour le système social, les services publics, le pouvoir d'achat des travailleurs et pour l'emploi. Après une manifestation nationale le 6 novembre, des journées d'action sont organisées tour à tour dans les différentes provinces avant la grève nationale du 15 décembre.

**13 février 2019**

Grève en front commun des 3 grands syndicats belges (CSC, FGT, CGSLB) pour protester contre la norme salariale trop faible pour l'AIP.

Mais ces mouvements ne veulent pas dire, loin s'en faut que la Belgique est championne en la matière : « Globalement d'ailleurs, la Belgique n'est pas un pays champion de la grève. Ainsi entre 2009 et 2013, dernières statistiques européennes disponibles, la Belgique atteint certes 80 jours de grève par 1000 habitants, soit deux fois plus que la moyenne européenne. Mais en Europe, ce sont la France et Chypre qui battent tous les records. Avec plus de 100 jours de grève.

Ultime précision, si le nombre de grèves en Belgique reste au-dessus de la moyenne, cela ne date pas du seul gouvernement Michel. Si l'on observe les moyennes de ces dernières décennies, on débraie ainsi nettement moins sur la période 2010-2015 que dans les années 70 ou 60... »<sup>5</sup>.

On est donc (très) loin de l'image des « gréviculteurs » trop souvent mise en avant.

## Une lente dégradation

Le site français d'analyse critique des médias Acrimed postait, le 8 janvier 2020, ce commentaire acide: « La mobilisation contre la réforme des retraites se heurte à des détracteurs de poids : l'immense majorité des médias. Parce qu'ils piétinent la qualité de l'information sociale, parce qu'ils

<sup>5</sup> Voir le site RTBF infos : [https://www.rtb.be/info/belgique/dossier/gouvernement-michel/detail\\_la-belgique-championne-de-la- greve-pas-vraiment?id=9305504.it&gclid=EA1a1QobChMIidCRjNu36AIVw8jeCh1kJwb1EA-MYASAAEgJgy\\_D\\_BwE](https://www.rtb.be/info/belgique/dossier/gouvernement-michel/detail_la-belgique-championne-de-la- greve-pas-vraiment?id=9305504.it&gclid=EA1a1QobChMIidCRjNu36AIVw8jeCh1kJwb1EA-MYASAAEgJgy_D_BwE)

imposent leurs partis pris au mépris du pluralisme, ils posent à la société un problème démocratique majeur. »<sup>6</sup>

Cette réflexion s'appliquait au cas français mais peut également convenir pour notre pays.

Comme écrit ci-avant, le « bashing »<sup>7</sup> syndical a connu un très net renforcement ces dernières années sous les effets conjugués des mesures d'austérité et de la pensée unique néolibérale inspirée des « néo-conservateurs (Reagan, Thatcher notamment) qui se base, entre-autres, sur les travaux de Milton Friedman et de la tristement célèbre « Ecole de Chicago »<sup>8</sup>.

Pendant, ce n'est pas pour autant que la presse des années 50 et 60 fut toujours « tendre » avec les mouvements syndicaux, comme le montrent les deux illustrations ci-dessous :



La différence est que, à côté des médias plutôt conservateurs de l'époque (radio et télévisions publiques, journaux de tendance catholique, etc) on pouvait (voir ci-dessous), lire des quotidiens de gauche qui donnaient une autre approche des mouvements de travailleuses et travailleurs.



<sup>6</sup> Voir le site : <https://www.acrimed.org/Violences-mediaticques-en-continu-contre-les>

<sup>7</sup> Le bashing (mot qui désigne en anglais le fait de frapper violemment, d'infliger une raclée) est un emprunt lexical à l'anglais utilisé pour décrire le « jeu » ou la forme de défoulement qui consiste à dénigrer collectivement une personne ou un sujet. Lorsque le bashing se déroule sur la place publique, il s'apparente parfois à un « lynchage médiatique ». (Source Wikipédia).

<sup>8</sup> L'École de Chicago est une école de pensée économique appartenant à la vision libérale de l'économie. Elle est généralement associée à la théorie néoclassique des prix, au libre marché et au monétarisme ainsi qu'à une opposition au keynésianisme. Son nom vient du département d'économie de l'Université de Chicago dont la majorité des professeurs et élèves se rattachent à cette école de pensée. L'école de Chicago est symbolisée pour le grand public par la figure de Milton Friedman (Il obtient le prix Nobel d'économie en 1976. (Source Wikipédia)

Aujourd'hui, la donne a changé et la disparition des médias populaires de gauche en Belgique (Le Peuple, le Drapeau Rouge...) dans les années 80 et 90 a favorisé ce lissage du traitement de l'information sociale et économique.

## ■ Pauvres journalistes ?

Il n'existe aucune étude fiable démontrant que le quotient intellectuel des journalistes a significativement baissé ces dernières années...

Plus sérieusement, l'impression de lire à peu près les mêmes infos et analyses sur les mêmes sujets trouve son origine ailleurs, comme tend à le montrer une récente étude : « En Belgique, 25,3% des journalistes sont indépendants, le plus souvent dans la presse magazine qui exige une grande flexibilité. (...) En tous les cas, ce changement de statut est révélateur d'une évolution générale de la profession. Après une bataille acharnée pour obtenir un contrat de travail légal dans les années 30 et un statut officiel censé protéger le métier en 1963, force est de constater que le journalisme doit continuer à se réinventer, le statut d'indépendant étant loin d'être idéal. Un journaliste indépendant gagnera en moyenne 468€ de moins qu'un salarié sous contrat fixe. Bien souvent, il est payé à l'article ou au signe et son employeur ne tient ainsi pas compte de l'aspect négociation : proposition de sujets, attente de retours, relecture... Pour un même temps de travail, il recevra une rémunération plus basse que s'il était payé à la journée, par exemple. De plus, 33% des indépendants seraient de " faux indépendants " et travailleraient pour un seul client, ce qui est également une situation précaire : que faire si, du jour au lendemain, ledit client décide de ne plus faire appel à eux ? »<sup>9</sup>

La dégradation des conditions de travail a certainement une influence sur le contenu médiatique : précarisation des statuts, courir la pige, perte de l'expertise dans les rédactions et turnover très important, pression des publicitaires et des annonceurs...

Dans cet environnement, il est sans doute moins ardu de reproduire un « prêt à penser » que d'investiguer derrière les apparences.

Maintenant, tous les journalistes ne sont pas des victimes d'un système économique prédateur. Certains d'entre eux se font, volontairement dans ce cas, les porte-voix d'une idéologie dominante prônant le profit maximal. Serge Halimi a d'ailleurs très bien décrit ce « copinage » entre élites politiques, socio-économiques et certains journalistes dans son livre « Les nouveaux chiens de garde ». Ce contrôle est sans doute moins systématique et organisé en Belgique, mais reconnaissons-le, les voix alternatives dans les médias classiques se font bien timides.

---

<sup>9</sup> « [Qui se cache derrière le journaliste belge ?](#) », site de la RTBF, 16/04/2019.

Alors, de manière inconsciente ou volontaire, on peut dégager plusieurs « techniques » bien rodées :

- On minimise les mobilisations, notamment en ne relayant que l'info émanant du pouvoir à ce sujet. On parlera donc souvent « d'échec » d'une mobilisation, même si cette dernière a attiré un nombre conséquent de personnes.
- On réduit la mobilisation sociale à la manifestation.
- On ignore et on méconnaît les mouvements sociaux à l'origine des contestations.
- On s'attache sur les effets plutôt que sur les causes (cas très connu : interroger des usagers mécontents quand les chemins de fer partent en grève).
- On surenchérit sur d'éventuelles « dérives », ce qui est aussi un moyen très courant.<sup>10</sup>

Mais comment en est-on arrivé là ?

## Le grand tournant

Il n'est pas toujours aisé de déterminer le « turning point », à savoir le moment précis où une situation bascule. Comme déjà expliqué, le traitement médiatique unilatéral du fait syndical est à la croisée de plusieurs tendances (dégradation artificielle de l'économie au profit des revenus du capital, captation des revenus issu du travail, imposition des idées néolibérales, etc).

Cependant, on peut quand même voir dans la grande manifestation de novembre 2014 un « momentum » intéressant.

Souvenirs, souvenirs : en cette fin d'année 2014, le gouvernement libéral Michel 1<sup>er</sup> est à peine sur les rails. Et il est fragile car la NVA n'a pas encore appris à rester discrète et des tensions apparaissent rapidement entre les différentes composantes de l'attelage.

Quelque 130.000 personnes défilent alors le 6 novembre dans les rues de Bruxelles afin de protester contre les mesures antisociales voulues par Michel 1<sup>er</sup>.

Des échauffourées auront lieu vers 16h au moment de la dislocation du cortège. Quelques véhicules et poubelles incendiés et une confrontation plus musclée entre quelques énergumènes et les forces de l'ordre.

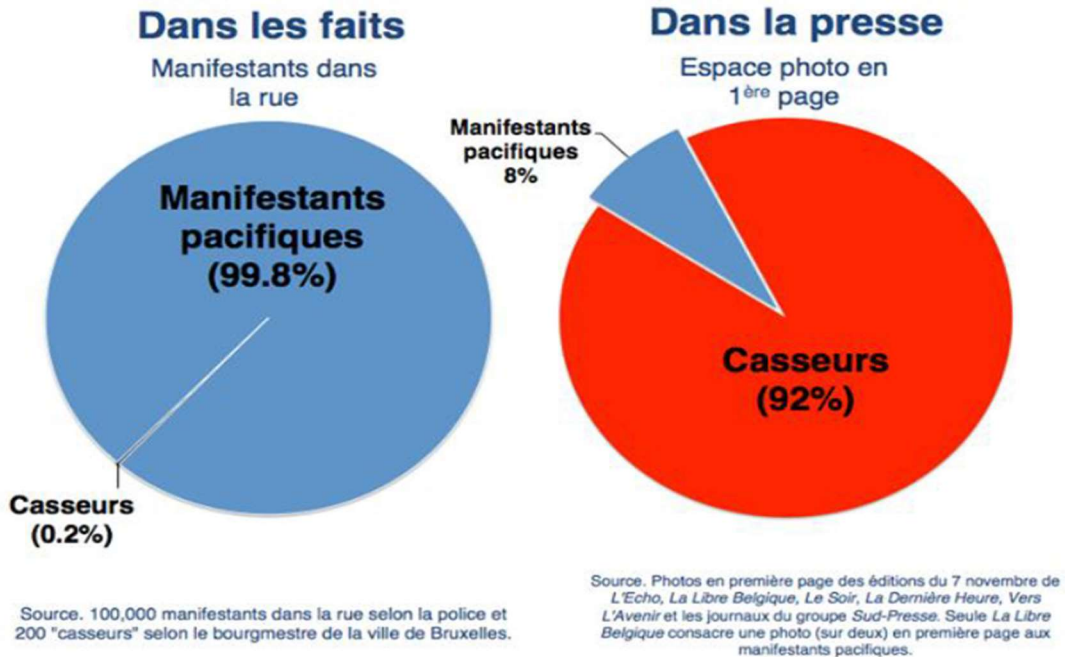
Aussi pénibles que soient ces dérives, elles n'en demeurent pas moins extrêmement anecdotiques par rapport à l'immense majorité des manifestants pacifiques.

Cependant, ce n'est pas ce que va montrer la presse écrite francophone en Belgique, comme le montre le schéma ci-dessous (source : Lionel Meinertzhagen) :

---

<sup>10</sup> Voir à ce sujet la note de réflexion et d'analyse du CEPAG « L'information prise dans la toile », juin 2013.

## La manifestation nationale du 6 novembre



Ce schéma taquin illustre bien la différence phénoménale entre la surface photo dédiée aux échauffourées dans les principales « unes » de Belgique francophone et le nombre de personnes y ayant participé. Vous avez dit déséquilibre ?

Le service public d'information ne restera d'ailleurs pas en reste : « La manifestation nationale a réuni quelque 110 000 personnes ce jeudi après-midi à Bruxelles. La mobilisation a donc été importante, et l'appel des syndicats entendu. En marge de la manifestation, de violents incidents ont cependant eu lieu. Voici les images des équipes sur place.

(...) La manifestation nationale s'est disloquée aux environs de 16 heures à la Gare du Midi. Mais parmi les premiers arrivants, certains ont voulu dévier le trajet vers le boulevard du Midi. Vers 17 heures, des voitures ont été incendiées par certains manifestants. Des images impressionnantes. »<sup>11</sup>

Il faut attendre les dernières lignes de l'article pour (enfin) entendre dire : « La manifestation de cet après-midi s'est cependant déroulée dans le calme. 120 000 participants étaient présents, d'après les organisations syndicales, la police estime, elle, que plus de 100 000 personnes s'étaient déplacées pour rejoindre le cortège ». Quand même...

La surenchère sur d'éventuelles « dérives » est ici pleinement à l'œuvre.

<sup>11</sup> RTBF Newsletter Info, 06/11/2014.

[https://www.rtbf.be/info/medias/detail\\_manifestation-nationale-les-videos-d-une-apres-midi-mouvementee?id=8395859](https://www.rtbf.be/info/medias/detail_manifestation-nationale-les-videos-d-une-apres-midi-mouvementee?id=8395859).

Ceci dit le ver était déjà dans le fruit, comme nous le verrons dans les exemples analysés dans les chapitres suivants. Mais on ne peut que s'interroger sur les quelques clichés ci-dessous qui font davantage penser à une couverture de champs de bataille qu'à la gestion classique d'une information socio-économique.



## De mauvaises habitudes

Outre ce tournant de 2014, certains moments fondamentaux avaient déjà contribué à ce que les médias belges emboîtent le pas à une vision austéritaire unique de notre économie.

La loi de compétitivité de 1996 fait partie de ces textes légaux qui, d'une part, ont plombé la concertation sociale et, d'autre part, ont ancré dans les esprits le dogme de la modération salariale. Pour mémoire, elle est fixée tous les deux ans. C'est la loi sur la norme salariale qui crée la possibilité d'adapter de façon préventive l'évolution des « coûts » salariaux en Belgique à l'évolution attendue des « coûts » salariaux chez nos principaux partenaires commerciaux que sont l'Allemagne, les Pays-Bas et la France.

Double peine donc : corsetage des négociations salariales au sein de l'Accord interprofessionnel (AIP) et « bétonnage » du TINA (There is no alternative) en matière de perte de conquêtes sociales.

Et à partir du moment où ce principe d'austérité n'est pas remis en cause, au nom de la « compétitivité », toute entrave sera vue comme « mauvaise » pour l'économie.

Quand on lit un titre tel que : « Les grèves ont coûté 5,7 millions d'euros à la SNCB en 2018 »<sup>12</sup>, il s'agit de mettre en exergue les soi-disant dégâts infligés à notre économie par un mouvement social. Outre le fait de « fait diversifier » l'information, il convient alors, parallèlement, de dramatiser à outrance afin de faire apparaître une action comme nuisible, voire assassine.

### **Le blocage de la E40**

Le 15 octobre 2015, en marge de la grève et des manifestations organisées ce jour-là, des manifestants (de la FGTB selon le Parquet) bloquent l'autoroute E 40 à Cheratte, occasionnant des embouteillages divers et variés. Dans ces derniers, un médecin devant se rendre à l'hôpital Mont Légia sera bloqué. L'hôpital portera plainte car, selon lui, le retard occasionné aurait provoqué la mort d'une personne qui, de par les circonstances, avait dû être opérée plus tard.

Sans se prononcer sur le fond de l'affaire (qui est toujours pendante devant les tribunaux à l'heure d'écrire ces lignes<sup>13</sup>), on constate le peu d'analyses approfondies des faits dans les médias classiques. Peu de journalistes souligneront l'absence de liens de causalité clairs et avérés entre le retard du médecin et le décès de la patiente, deux jours plus tard. Peu importe la rationalité, l'émotion va immédiatement dicter sa loi. Certains n'hésiteront pas à traiter les syndicats de « bandes d'assassins ». Le Setca remettra un peu d'ordre dans toute cette confusion en publiant un communiqué qui résumé bien les faits de cette affaire (voir annexe 1).

L'occasion était trop belle. On assista alors (comme toujours diront les plus désabusés) au grand retour du service minimum et du « droit de travailler » versus le droit de grève.

On voit donc bien que certaines formations politiques n'attendent qu'une occasion pour limiter la liberté d'action syndicale, à la faveur de l'un ou l'autre épiphénomène complaisamment relayé et amplifié par les médias.

Rien d'étonnant donc à ce que plusieurs élus MR aient tenté, dans la foulée du blocage de la E40, d'introduire, le 20 novembre 2015, une proposition de loi visant à protéger la « liberté de travailler ». Une première en Belgique...

Rappelons tout de même que : « Dans un arrêt du 21 décembre 1981, la Cour de Cassation tire de la loi de 1948 une reconnaissance du droit de grève. Ce droit est propre aux travailleurs et ne nécessite pas une reconnaissance par le syndicat. En 1990, la Belgique approuve la Charte sociale européenne laquelle reconnaît le droit de grève. » (Source Wikipédia).

Par contre, il n'existe pas en droit belge de « droit d'aller travailler un jour de grève ». Il y a bien l'article 23 de la Constitution belge mais que dit-il exactement ?

« 1° le droit au travail et au libre choix d'une activité professionnelle dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, visant entre autres à assurer un niveau d'emploi aussi stable et élevé que possible, le droit à des conditions de travail et à une rémunération équitable, ainsi que le droit d'information, de consultation et de négociation collective ».

<sup>12</sup> Site 7/7, 03/12/2019.

<sup>13</sup> « Des affiliés FGTB poursuivis après le blocage de l'E40 à Cheratte » in La Province, 02/03/2020.

On a beau retourner ce texte dans tous les sens, il n'a strictement rien à voir avec le fait de se rendre au boulot un jour d'action syndicale...

## Les effets plutôt que la cause

Technique bien rôdée s'il en est, on méconnaît les causes réelles d'un mouvement social (austérité, mesures favorisant l'appauvrissement, etc)

Ce qui est alors mis en évidence peut être de plusieurs ordres :

- On ne parle que des conséquences négatives : déprédations, violences (voir aussi le chapitre « Le grand tournant »).
- On (sur) interviewe les soi-disant victimes d'une action.
- On mettra davantage en avant les échecs plutôt que les réussites d'une mobilisation.

La capture d'écran ci-dessous donne une idée assez précise de ce type de traitement...



Ce focus sur l'aspect « fait divers » est d'ailleurs symptomatique du traitement général de l'information ces dernières années.

« À propos de la place qu'ils occupent (« à la Une des journaux télévisés ») et, particulièrement de leur durée (du moins pour les plus futiles), Pierre Bourdieu, partant du constat que « le temps est une denrée extrêmement rare à la télévision », ajoute que « si l'on emploie des minutes si précieuses pour dire des choses si futiles, c'est que ces choses si futiles sont en fait très importantes dans la mesure où elles cachent des choses précieuses. [...] Or en mettant l'accent sur les faits divers, en remplissant ce temps rare avec du vide, du rien ou du presque rien, on écarte les informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques. »<sup>14</sup>



Il est vrai qu'il est plus spectaculaire de montrer des palettes ou une poubelle qui se consomment que des travailleurs responsables et conscients du combat qu'ils mènent.

Il est d'ailleurs intéressant de voir que ce traitement s'applique aussi à des sujets comme la « crise des banlieues » en France en 2005.

Suite aux ras-le-bol des oubliés de la République française, certaines banlieues vont connaître des semaines de protestation et d'émeutes. La couverture médiatique fera très largement le focus sur les incendies et autres déprédations, tout en stigmatisant les jeunes agissant « impunément » dans des zones de « non-droit ».

Quant aux raisons profondes, il faut chercher dans la presse « progressiste » quelques éléments d'explication (« une » côté droit).

---

<sup>14</sup> Voir le site d'Acrimed, déjà cité : <https://www.acrimed.org/Flambee-de-faits-divers-dans-les-JT-depuis-dix-ans>



La presse étrangère fonctionnera d'ailleurs globalement sur ces schémas réducteurs pendant les émeutes...

Mais il arrive parfois que cette « violence » ne soit pas le monopole fantasmé des syndicalistes. De plus en plus fréquemment, des actes inouïs sont perpétrés à l'égard des militants se trouvant, notamment, sur les piquets de grèves devant les entreprises et autres zonings. Dans ce cas de figure, il est difficile de ne pas en rendre compte<sup>15</sup>.

Mais on ne peut s'empêcher de ressentir un malaise quand, dans un seul article, on met sur le même pied un feu de pneus ou de palette avec des fous furieux fonçant en voiture sur les piquets de grève... Dernière illustration de cette mise en avant démesurée de supposées violences syndicales : l'interview surréaliste d'une syndicaliste de Goodyear réalisée le 07 mars 2013, sur RTL par Marc-Olivier Fogiel<sup>16</sup>. Ce jour-là, à la suite des affrontements entre les forces de l'ordre et des salariés de Goodyear, une seule question se posait pour l'intervieweur: « Est-ce que vous condamnez les violences de salariés ? »

**Extraits :**

- Marc-Olivier Fogiel : « Vous étiez tout à l'heure avec plusieurs centaines de salariés au siège de Rueil-Malmaison à l'occasion du comité central d'entreprise sur la fermeture de l'usine d'Amiens-Nord et le rassemblement a dégénéré, il a tourné à l'affrontement, dix policiers blessés, cinq hospitalisés, heu... Vous aviez envie de casser du CRS aujourd'hui ? »

- Michaël Wamen : « Non, non, ce n'était pas du tout l'état d'esprit dans lequel on était venu. Je rappellerais quand même que nous avons depuis maintenant six ans une direction archaïque qui ne pense qu'à vouloir faire fermer notre usine alors que la justice ne cesse de lui dire qu'elle n'a pas le

<sup>15</sup> <https://www.lesoir.be/art/734750/article/actualite/belgique/2014-12-15/grevistes-et-non-grevistes-ont-derape-plusieurs- endroits-du-pays- videos>

<sup>16</sup> Voir et écouter l'intégralité de l'interview sur le site : <https://www.acrimed.org/L-interrogatoire-d-un-syndicaliste-par-Marc-Olivier-Fogiel-RTL>.

*droit de le faire, et on n'était pas du tout dans cet esprit-là... Par contre, ce que moi j'ai eu comme information et ce que j'ai pu vérifier : il y a eu effectivement des CRS qui sont venus provoquer les salariés de chez Goodyear, ce qui est quand même inadmissible, on n'était pas du tout dans cet esprit-là, mais faut quand même pas oublier qu'il y a des collègues qui sont en arrêt de travail, dont deux très sérieusement blessés. »*

Pour ceux qui n'auraient pas compris la tactique : voici la seconde question.

- Marc-Olivier Fogiel : « *Mais est-ce que vous condamnez les violences ce soir, Michaël Wamen ?* »

- Michaël Wamen : « *Moi je condamne les violences de la part des forces de l'ordre et je condamne surtout l'attitude du gouvernement qui apporte comme seule réponse à des salariés qui se battent contre la fermeture d'une usine, d'envoyer des forces de l'ordre.* »

Bien joué... Le syndicaliste s'en sort très honorablement en démontant l'attaque et en axant son propos non pas sur une justification ou non par rapport aux affrontements, mais bien sûr les raisons profondes de l'action, à savoir une entreprise rentable qui décide de délocaliser<sup>17</sup>.

## Malheureux otages

Un « must » du journalisme paillason : présenter systématiquement le « eux » (les syndicalistes) contre le « nous » (les braves gens pris en otage par les vilains grévistes).

Et on ne compte plus ces interviews longues comme un jour sans pain lors desquelles un micro alan-gui se tend vers des personnes se sentant lésées par ce qui se passe. C'est notamment le cas pour les actions syndicales dans les transports en commun (SNCB, TEC, etc).

Cette surenchère fut considérée comme une formidable aubaine par le gouvernement Michel, toujours soucieux de rogner les prérogatives syndicales.

C'est ainsi que fut mis sur pied un « service minimum » sur le rail belge, dès juin 2018. Un lourd précédent dans l'histoire sociale de notre pays, ce qui n'a pas eu l'air d'effleurer certains navetteurs, comme le relevait la DH, avec un titre à la fois poétique et évocateur : « À l'approche de la grève sur le rail, le service minimum fait l'unanimité auprès des navetteurs: "Mon train n'a jamais été autant à l'heure" »<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Voir à ce sujet l'article de l'Humanité

<https://www.humanite.fr/goodyear-le-vrai-bilan-dune-fermeture-1-143-licenciers-12-deces-dont-3-suicides-596638>

<sup>18</sup> « À l'approche de la grève sur le rail, le service minimum fait l'unanimité auprès des navetteurs: "Mon train n'a jamais été autant à l'heure" », in : la Dernière Heure, 18/12/2019.

Bien évidemment, les « preneurs d'otages » doivent également être stigmatisés et dénoncés dans d'autres domaines essentiels.

Dans cette article de la DH (annexe 2) pas un mot sur les raisons de l'arrêt de travail mais une lourde charge sur le fait que les militants devant la gare organisent une cuisson de saucisses et que, certains d'entre eux, boivent une bière. Cela prêterait à sourire si ce n'est que ce type de pseudo-information vise avant tout à attaquer les grévistes en les présentant comme des ivrognes uniquement préoccupés par leurs estomacs. Ce processus rejoint d'ailleurs la mise en avant de la supposée violence en manif comme construction de grille de lecture simpliste.

« Il n'est ainsi plus rare de voir sur internet des vidéos de personnes se filmant en passant à côté de grévistes et criant « sale chômeurs » ou « sale fainéants » à des travailleurs parfois debout dans le froid depuis l'aube. À l'image de ces travailleurs qui se lèvent à 4h30 du matin, avant les piquets de grève, afin de pouvoir aller travailler, ces insultes reposent sur le sentiment d'être différent de ces « assistés » et de ces « bons à rien », certitude que ne peuvent que conforter les fantasmes véhiculés par le racisme de classe ambiant. Le succès de la résistance aux offensives néolibérales passe également par une lutte contre les représentations culturelles qui, en réduisant le peuple à une masse informe et décadente, réactivent le bon vieux fantasme assimilant « classes laborieuses » et « classes dangereuses »<sup>19</sup>.

Mais on peut aller plus loin encore...

## L'affaire « Raymonde »

Certaines de ces attaques vont cependant bien plus loin et s'apparentent à du harcèlement dur, mettant en danger l'intégrité physique et morale des personnes visées.

Raymonde LeLepvrier, Secrétaire régionale du Setca Namur va en faire la triste expérience.

Le 15 décembre 2014, jour de grève générale, la responsable namuroise du Setca fait le tour des magasins de la cité afin de les convaincre de fermer, comme la plupart des commerces. Raymonde et plusieurs militants entrent dans une boutique de vêtement restée ouverte. A ce moment, Raymonde LeLepvrier prend quelques vêtements sur une tringle et le jette au-dessus d'autres vêtements, sans les abîmer d'une quelconque manière. Fin de l'aventure.

On peut ne pas être d'accord sur la méthode mais reconnaissons-le, il n'y a pas là de quoi déclencher un troisième conflit mondial. Mais une vidéo de la scène a été tournée et va faire le « buzz » sur les réseaux sociaux.

---

<sup>19</sup> Daniel Zamora, Jean-Louis Siroux : « La Belgique sous le choc : une syndicaliste froisse quelques vêtements dans une grande surface », Acrimed, 23/12/ 2014.  
<https://www.acrimed.org/La-Belgique-sous-le-choc-une-syndicaliste-froisse-quelques-vetements-dans-une>.

A partir de là, les chiens sont lâchés et la bêtise va côtoyer la méchanceté la plus crasse. On va entendre tout : attaques personnelles, sur le physique, insultes, etc. On la comparera même à une membre de la ... gestapo.

Bien sûr, les réseaux sociaux nous ont malheureusement habitués à ce genre de stupidités mais ici, il existe une différence de taille : les médias classiques vont embrayer avec une belle unanimité, oubliant par-là les plus élémentaires règles de déontologie.

Quelques grands moments de journalisme :

« *Raymonde Le Lepvrier a sévi (en pire) au H&M de Namur* » (La Libre Belgique, 17/12/2014)

« *Fais pas ta Raymonde" : la syndicaliste moquée sur internet, son licenciement réclamé* » (RTL Info, 16/12/2014)

La FGTB tentera bien de défendre son affiliée en stigmatisant « un déferlement de propos grossiers, voire haineux, portant fondamentalement atteinte au respect de la personne humaine, d'une indécence et d'une violence sans commune mesure avec le comportement de Raymonde LeLepvrier ». Bien sûr, certains organes de presse vont tenter de rectifier la trajectoire et donner une autre vision<sup>20</sup>, mais trop tard, le mal était fait !

Cet emballement, on l'aura compris, n'a rien à voir avec une information pertinente. Au départ d'ailleurs, il n'y aura que quelques lignes sur le sujet. Mais la vidéo devint rapidement virale sur le net. Avec, en prime, les commentaires les plus abjects ...

Et c'est seulement à partir de ce moment que les médias traditionnels vont prendre et amplifier ce non-événement jusqu'à la nausée. C'est une remarque qui vaut aussi pour d'autres sujets. Un « info » qui cartonne sur la toile (faire le buzz) devient digne d'intérêt, non pas en fonction de ses causes et conséquences, mais bien uniquement parce qu'elle a récolté des vues et des « like ». Ainsi, quand RTL-TVI tartine près de 2 minutes dans son journal du 02 novembre 2013 sur le vol d'un lama de cirque par quelques étudiants ivres<sup>21</sup>, c'est moins pour l'importance du fait que pour les 413.000 « J'aime » de la page de soutien aux auteurs de ce larcin.

Cette affaire a également mis en lumière le rôle croissant d'internet et des réseaux sociaux. Un domaine dans lequel les organisations syndicales ont parfois eu un peu de mal à entrer.

<sup>20</sup> Voir à ce sujet l'excellent article paru dans le magazine C4 et intitulé : « [Raymonde, après le buzz](#) », n°224, printemps 2015.

<sup>21</sup> Voir ce grand moment de journalisme sur le site <https://www.rtl.be/info/video/463463.aspx>

## Réseaux sociaux : un mal nécessaire

Au départ considéré comme un espace privé et finalement très peu « sérieux », les réseaux sociaux se sont mués en une formidable arme de propagande. Pour le pire (voir chapitre 8) mais aussi, comme nous le verrons, pour le meilleur.

En 2010 déjà, Stéphane Olivesi<sup>22</sup> pointait les grands défis syndicaux à relever en matière de communication :

- L'emprise de la communication managériale et, corrélativement, l'effacement de tout contre-modèle d'action ;
- L'institutionnalisation du dialogue social et la dilution des liens entre représentants syndicaux et salariés ;
- Les transformations du salariat et la rationalisation de la GRH – Gestion des ressources humaines – dans le sens d'un renforcement de l'individualisation du rapport salarial et d'une disparition des solidarités organiques ;
- Les faiblesses (sociales) des représentants syndicaux dans le jeu (social) de la communication ;
- Les carences des organisations syndicales (confédérations) en matière de réflexion stratégique et d'élaboration d'outils de communication destinés aux militants ;
- L'absence de maîtrise des stratégies de communication et de médiatisation au sein des organisations ;
- Le manque de ressources stratégiques, symboliques et économiques en matière de communication publique (locale et nationale) ;
- La très relative sous-utilisation des technologies de l'information et de la communication.

En fait, le « bashing » syndical sur les réseaux sociaux n'était que la face la plus visible de l'iceberg. Depuis le début des années 2000, les nouvelles technologies avaient créé une série de problèmes nouveaux parmi lesquels :

- La surveillance des données d'utilisation des réseaux sociaux dans l'entreprise, notamment en cas de « mauvaise utilisation » (divulgence de secrets industriels, nuire à la réputation de l'entreprise, consultation de sites illégaux, etc). Ces problématiques (et leur résolution dans le cadre de la concertation sociale) furent appréhendées via une convention collective de travail (CCT 81).
- L'utilisation de ces réseaux en dehors du lieu de travail pose également quelques soucis dans la mesure où des faits tels que « nuire à la réputation de l'entreprise » peuvent également se produire dans le cadre d'un « surf » privé sur Facebook ou autres et amener de lourdes conséquences pouvant aller jusqu'au licenciement.

Par conséquent, les organisations syndicales (même avec parfois un peu de retard) ont dû prendre le train du numérique et ce, pour plusieurs raisons :

---

<sup>22</sup> « Le syndicalisme à l'épreuve de la communication », in Questions de Communication, 2012.

- D'abord, bon nombre d'activistes antisyndicaux sont à l'œuvre de manière très intense sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les « commentaires » d'articles liés aux mouvements sociaux.
- Ensuite, toucher un public plus jeune passe nécessairement par ce type de technique.
- Enfin, il s'agit aussi de pouvoir contrer les attaques antisyndicales, tout en faisant la promotion des actions que l'on désire mener (exemple ci-dessous).

## Internet et réseaux sociaux



La mise en œuvre de ces techniques a d'ailleurs récemment permis aux organisations syndicales d'allumer des contre-feux (comme ce fut le cas lors de la grève chez Lidl en 2018) et faire barrage aux assertions les plus mensongères venant le plus souvent de « trolls » très présents sur les réseaux. Pour la petite histoire, un « troll » n'est pas, comme on pourrait d'abord le penser, un petit être maléfisant sortant de légendes celtiques, mais bien un personnage qui crée volontairement des polémiques sur un forum de discussion, un blog ou un réseau social dans le seul but de provoquer les autres intervenants et de générer des réactions en retour.

## Parole, parole, parole (Dalida)

On l'a vu, la création et l'imposition (volontaire ou pas) de grilles de lectures néo-libérales au travers du traitement médiatique de mouvements sociaux s'est développée en même temps que l'affirmation d'un discours austéritaire ne visant qu'à l'enrichissement de quelques-uns au détriment de l'intérêt général.

Les fondamentaux idéologiques (Ecole de Washington, « révolution » conservatrice, etc) sont connus. Mais ces derniers, pour acquérir un maximum de diffusion ont eu besoin d'un gros travail sur le langage lui-même : la novlangue.

On peut définir ce terme comme suit : « Issu de l'ouvrage de George Orwell, le mot « novlangue » est passé dans l'usage, pour désigner péjorativement un langage ou un vocabulaire destiné à déformer une réalité, ou certaines formes de jargon. Le principe est simple : plus on diminue le nombre de mots d'une langue, plus on diminue le nombre de concepts avec lesquels les gens peuvent réfléchir, plus on réduit les finesses du langage, moins les gens sont capables de réfléchir, et plus ils raisonnent à l'affect. La mauvaise maîtrise de la langue rend ainsi les gens stupides et dépendants. Ils deviennent des sujets aisément manipulables par les médias de masse tels que la télévision ».

Parler de « grogne » sociale plutôt que de mouvement réduit dans le langage une authentique action structurée à un caprice de gosse. Etre « responsable » renvoie à ceux qui ne le seraient pas en protestant contre telle ou telle mesure gouvernementale. Une grève « sauvage » (on ne savait pas qu'il y en avait de domestiques...) laisse entrevoir la fameuse « irresponsabilité » d'éventuels travailleurs mécontents.

Le but de la présente étude n'est pas de revenir sur ces artifices d'ailleurs abondamment décrits et étudiés<sup>23</sup>.

Par tic d'écriture, paresse ou réelle volonté idéologique, certains journalistes usent et abusent de ces mots manipulés qui finissent par réduire les protestations à leurs éventuelles conséquences désagréables en oubliant ce qui a fait le terreau initial de ces révoltes.

Pour une explication des raisons de la grève, il faudra repasser...

Dernier élément, ne pas oublier le cortège « d'experts », tous plus d'accord les uns que les autres sur le fait que les « réformes (entendez les atteintes aux droits socio-économiques) sont inéluctables. « Expert » : Invité par les médias pour expliquer aux grévistes et manifestants que le gouvernement a pris les seules mesures possibles, dans l'intérêt général. Déploie que les « grognements » des « jusqu'au-boutistes » et des « ultras » (...), ces privilégiés égoïstes et irresponsables empêchent d'entendre le « discours de raison » des artisans du « dialogue social »<sup>24</sup>.

## Un autre regard

Redisons-le encore : tous les médias classiques et les journalistes y travaillant ne sombrent pas systématiquement dans le « prêt à penser ». Nous avons simplement voulu montrer ici certains mécanismes visant à simplifier à outrance la lecture de sujets déterminés, dans un but idéologique (ou pas...).

<sup>23</sup> Parmi les nombreux ouvrages consacrés à ce sujet, épinglons : Olivier Starquit : « Des mots qui puent », Editions Du Cerisier, 2018.

<sup>24</sup> « Lexique pour temps de grèves et de manifestations (version 2010), Acrimed.

Ceci dit, plusieurs médias se positionnent clairement contre ces simplifications et tentent, avec des fortunes diverses, de donner une information différente.

Mais de quoi parle-t-on ?

« L'information alternative a pour objectif de développer une information différente de celle produite par les médias institutionnels. Cette construction en opposition à un discours hégémonique et libéral sur la société, tout en souhaitant incarner cette « autre vision possible », conduit les médias alternatifs à se définir avant tout par rapport à ce qu'ils ne sont pas ou ne veulent pas être. Ils mettent ainsi en exergue les caractéristiques considérées comme les plus préjudiciables de la presse traditionnelle et se positionnent à l'inverse. »<sup>25</sup>

Mais les contours restent parfois flous. On peut malgré tout dégager quelques grands axes :

- Les sources sont davantage diversifiées.
- Les logiciels libres sont utilisés dans les différentes étapes de la conception et de la diffusion de l'info.
- L'indépendance relative ou totale par rapport aux grands groupes économiques.
- La dimension citoyenne (tout le monde peut participer à condition d'être inscrit).
- La dimension participative : par exemple un média fait par des journalistes professionnels mais les gens peuvent réagir au contenu.
- L'information différente doit être lisible par le plus grand nombre, tout en constituant un « appel à agir » (comme l'éducation populaire, soit dit en passant...).

Encore faut-il être attentif au système défini par ces médias comme étant « à combattre ». Certains médias d'extrême droite se définissant eux-mêmes comme « antisystème » et « alternatifs ». Prudence donc.

### Quelques sites :

[www.cepag.be](http://www.cepag.be) : le site du Centre d'Education populaire André Genot, mouvement d'éducation permanente présent sur toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

[www.nouvelobs.com/rue89](http://www.nouvelobs.com/rue89) : site d'info générale qui a cependant perdu un peu de son indépendance vu qu'il a été repris par le groupe L'OBS, depuis 2011).

[www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr) : site d'info français entièrement en ligne et fier de sa devise, depuis 2008 : « Seuls nos lecteurs peuvent nous acheter ».

[www.acrimed.org](http://www.acrimed.org) (Action-Critique-Médias) : Cet observatoire français des médias exerce son regard particulièrement acéré sur les petites et grandes dérives du journalisme contemporain.

[www.humanite.fr](http://www.humanite.fr) : Le site du quotidien à tendance communiste L'Humanité. Un des derniers journaux grand public qui n'a pas peur de s'ancrer clairement à gauche.

---

<sup>25</sup> Sophie Gergeaud : « Qu'est-ce qu'un média alternatif ? Essai de définition... », in Ritimo, 22/06/2012.

[www.facebook.com/il.faut.tuer.tina](https://www.facebook.com/il.faut.tuer.tina) : La page « Bonnes nouvelles » qui montre, par des exemples concrets que la lutte, ça paie !

## Conclusion subjective

Le célèbre écrivain Amin Maalouf écrivait : « Les médias reflètent ce que disent les gens, les gens reflètent ce que disent les médias. Ne va-t-on jamais se lasser de cet abrutissant jeu de miroirs ? ».

Et ce, aux dépens d'une vraie analyse serait-on (modestement) tenté d'ajouter.

Que retenir de tout cela finalement ?

Tout d'abord, tous les journalistes ne tombent pas dans le piège de la pensée unique. Cependant, force est de constater qu'une partie de la corporation a suivi le mouvement idéologique du TINA (There is no alternative) qui prône la fracture sociale, l'austérité et la captation des produits du travail comme « remèdes » à une crise souvent construite à ces fins.

Ensuite, ces grilles de lecture simplistes deviennent permanentes et, créateurs comme consommateur d'informations ne les remettent plus vraiment en questionnement.

Enfin, ces grilles deviennent elles-mêmes des supports idéologiques pour le TINA.

Et là, la boucle est bouclée.

Il est donc plus qu'urgent de remettre à l'honneur un journalisme qui prenne en compte l'aspect multidimensionnel des mouvements sociaux et syndicaux afin de mettre en exergue le caractère « sain » de révoltes contre le tout au profit de quelques-uns.

Cette remise à l'honneur passe au moins par deux canaux.

- Une revalorisation du métier afin de permettre aux journalistes d'exercer leur profession dans de meilleures conditions ; et complémentairement aux médias classiques-, aider au développement (en y participant en tant que citoyen notamment) des médias dits alternatifs, de manière à éviter le plaquage de discours creux et monomaniaques.
- Enfin, remettre à l'honneur dans les établissements scolaires une véritable éducation aux médias, en tant qu'outil démocratique à manier sans modération.

Dernier élément (positif celui-là), la crise sanitaire du Covid 19 fut l'occasion de mettre en exergue divers problèmes liés aux conditions de travail. En effet, plusieurs métiers furent déclarés essentiels ou encore indispensables (alimentation, les transports...). Paradoxalement, ces métiers devenus soudain « incontournables » sont souvent déconsidérés et au bas de l'échelle de rémunération (les cais-

sières par exemple). D'où un mécontentement bien compréhensible de ces travailleurs qui n'obtiennent aucune compensation tout en se donnant à fond pour la population en temps de crise. Sans oublier le danger inhérent à une pandémie quand votre job vous oblige à demeurer en première ligne.

Quand Le Soir titre le 1<sup>er</sup> avril 2020 : « Coronavirus: mouvement d'humeur dans quatre Delhaize », on peut craindre le pire. « Mouvement d'humeur » faisant plutôt référence à un caprice d'enfant gâté.

Par contre, la suite de l'article est beaucoup plus explicative et nuancée<sup>26</sup>.

Donc, le journalisme vit encore. Et c'est une bonne nouvelle...

---

<sup>26</sup> <https://plus.lesoir.be/291527/article/2020-04-01/coronavirus-mouvement-dhumeur-dans-quatre-delhaize>

## ANNEXE 1

Ci-dessous le message que le SETCa Liège vient d'envoyer à ses militants.

"Camarades,

Un décès est toujours une souffrance pour la famille et les proches, comme tout décès. Et l'on ne peut rester insensible à cette triste réalité.

La meilleure défense, c'est l'attaque dit l'adage. Nos adversaires l'ont bien compris qui utilisent tous les arguments, même les plus nauséabonds, pour essayer de discréditer le mouvement syndical et ainsi détruire un contre-pouvoir essentiel en démocratie.

Depuis hier les médias, dont les propriétaires sont les bénéficiaires des mesures antisociales du gouvernement, montent en épingle un fait divers tragique : le décès d'une patiente au CHC d'Hermalle. Face à ce déferlement médiatique, vous êtes peut-être désemparés et interpellés par des affiliés ou des connaissances.

Vous trouverez ci-dessous des éléments d'argumentation, certains repris d'un réel travail journalistique, pour faire réfléchir les gens.

1° Le CHC (et non le chirurgien concerné), qui a porté plainte contre X pour homicide involontaire, est justement l'hôpital commanditaire du chantier du Mont Légia où ce lundi on a découvert des travailleurs indiens vivant dans des containers. De manière fort opportune l'attention médiatique et les « investigations » journalistiques ont été détournées.

2° Si on ne peut nier le fait que l'action syndicale a entraîné des bouchons importants, toute personne qui connaît un peu le viaduc de Cheratte sait que cela fait un an que les bouchons importants y sont réguliers et souvent imprévisibles. En décembre 2014, la ville de Liège avait ainsi été totalement à l'arrêt pendant plus de deux heures à cause du chantier. Un calcul de l'itinéraire annonce 28 min. au plus rapide. Et si l'autoroute était bloquée, notons que les quais le long de la Meuse ne l'étaient pas et constituaient ce lundi un parcours alternatif tout à fait praticable

3° Dans la presse aujourd'hui l'hôpital "ne dit pas qu'il y a un lien de cause à effet" entre le blocage et la mort de la patiente et reconnaît via son porte-parole dans la presse flamande qu'elle veut « ouvrir un débat sur les limites du droit de grève ». La plainte semble donc plus à but politique.

4° Le CHC (centre hospitalier chrétien, le qualificatif est ici important) avait refusé d'établir un service minimum, considérant que le fait que la CSC n'était pas en grève avait pour conséquence que les perturbations seraient très limitées. Le défaut de prévoyance dans l'organisation peut donc très clairement être interrogé. La jurisprudence française est d'ailleurs assez claire sur le sujet. Le X pourrait donc ne pas être celui qu'ont désigné si rapidement les chiens de garde du système, éditorialiste du Soir en tête.

De manière plus générale,

5° Les coupes drastiques dans le financement des soins de santé de ces dernières années rend la situation de plus en plus tendue, poussent les différents acteurs à chercher à faire des économies constantes dans un univers de plus en plus concurrentiel. Combien de décès dus à ce sous-financement et à ses économies décidées par le politique ? Et ce n'est certainement pas les politiques d'austérité, contre lesquelles nous étions justement en grève ce lundi, qui vont améliorer les choses. Que du contraire. Combien de morts dus au fait que les gens ne savent plus payer une consultation ou leurs médicaments ?

6° Combien de SDF décèdent chaque année au nom du « droit à la propriété privée » qui empêche de saisir et d'occuper des bâtiments abandonnés pour cause de spéculation immobilière ? ou parce que les sociétés de logement public sous-financées n'arrivent plus à offrir un toit à tout qui vit en

Belgique ? Combien de migrants meurent aux frontières de l'Europe, ou même en son sein, alors que l'on nous ressasse la « liberté de circuler » ? Et combien de travailleurs privés d'emploi mis sous pression par des mesures iniques (contrôle de la disponibilité, dégressivité des allocations...) qui sont poussés au désespoir ? Combien de jeunes laissés sans espoir sur leur futur ? Et ce malgré un soi-disant « droit au travail ? »

7° Enfin, pourquoi les médias ne font-ils pas autant de foin à chaque décès d'un travailleur dans un accident de travail ou suite à une maladie professionnelle, à chaque suicide du à un Burn-out ? La violence, plurielle dans ses formes souvent plus insidieuses et moins visibles qu'un feu de palette, subie par les travailleurs au quotidien sur leur lieu de travail cause combien de morts chaque année ? Combien de patrons condamnés, ou même simplement accusés, pour homicide ? Les exemples et les cas pourraient remplir les pages des journaux et les JT des jours durant. Mais on préfère parler d'autre chose pour masquer la réalité.

8° Sur ce qu'est la violence, nous vous invitons à visionner ce reportage La violence des riches de l'émission Regards : <https://www.youtube.com/watch?v=Ys3cjITcDE>

Camarades,

Instrumentaliser ce fait divers pour tenter de détruire l'organisation syndicale est digne de méthodes que nous pensions appartenir à des pages noires de notre histoire. »

## ANNEXE 2

LA DH - Facebook

Bières, barbecue et baby-foot au menu de la grève



© D.R. MonsPhotos Sa.Pa

Publié le lundi 24 novembre 2014 à 13h12 - Mis à jour le lundi 24 novembre 2014 à 13h46

### Un piquet de grève fait polémique dans la région du Centre.

Le piquet de grève installé à la gare de La Louvière fait parler de lui mais pour de mauvaises raisons. Cette photo postée par nos confrères d'Antenne Centre ne cesse faire le tour des réseaux sociaux. Sur celle-ci, on peut y voir des grévistes installés devant la gare de La Louvière-Sud brandissant drapeaux et tracts syndicaux.

Jusque-là, rien d'anormal. Seulement voilà, ils ne sont pas venus les mains vides. Au menu de leur journée, bières, barbecue et surtout parties de baby-foot entre collègues. Une initiative qui passe mal tant du côté syndical et que côté citoyen.

Les derniers incidents avaient poussé les syndicats à interdire l'alcool durant la grève, certains grévistes n'en ont manifestement pas tenu compte.

## Bibliographie

Serge Halimi, « Les nouveaux chiens de garde », Ed. Raisons d'Agir, 2005.

Serge Halimi, « L'opinion, ça se travaille », Ed. Agone, 2000.

Jean-Marie Domenach, « La propagande politique », PUF (collection « Que sais-je ? », 1979.

Laurent D'Altoe : « L'opinion prise dans la toile », Analyse CEPAG, juin 2013 (téléchargeable sur [www.cepag.be](http://www.cepag.be)).

Laurent D'Altoe : « Presse et grogne sociale, à la recherche de l'objectivité », Analyse CEPAG, décembre 2014 (téléchargeable sur [www.cepag.be](http://www.cepag.be)).

Olivier Bonfond, « Il faut tuer TINA, 200 propositions pour rompre avec le fatalisme et changer le monde », Ed. du Cerisier, février 2017.